



Paris, le 8 mars 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYNERGIE-OFFICIERS a découvert avec stupéfaction les déclarations d'Eric de Mongolfier, Procureur de la République de Nice, dans le quotidien " Nice Matin" daté Mars du 7 Mars 2010.

SYNERGIE-OFFICIERS s'étonne qu'à l'occasion d'un échange épistolaire par voie de presse entre le Président du Conseil Général des Alpes Maritimes et le Procureur de la République de Nice, ce dernier se permette de faire un parallèle déplacé entre une affaire de dégradations de biens publics et une affaire impliquant des fonctionnaires de police n'ayant rien à voir avec la polémique.

SYNERGIE-OFFICIERS s'indigne qu'un magistrat s'exonère de son devoir de réserve et s'empresse de livrer des policiers, certes mis en examen, mais bénéficiant encore à ce jour de la présomption d'innocence, à la vindicte populaire ! Cet artifice scabreux permet de créer un écran de fumée pour masquer une décision controversée de remise en liberté de casseur.

En désignant des policiers comme les "vrais" délinquants, ce magistrat jette sciemment le discrédit sur l'ensemble de la Police Nationale, qui elle, n'a jamais attendue les leçons de morale pour se purger lorsque des fautes sont avérées.

SYNERGIE-OFFICIERS déplore qu'un Procureur de la République, censé soutenir les forces de Police, se répande pour présenter la Police Nationale sous un jour aussi défavorable.

SYNERGIE-OFFICIERS s'inquiète de la portée que pourrait avoir de tels propos car ils contribuent à entretenir une confusion des genres et peuvent être interprétés comme un encouragement pour des délinquants déjà pétris d'un fort sentiment d'impunité.

Le Bureau National